

Projet de service

2025-2027

des bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole



Service commun de la documentation

Crédits photos : Qian-Xu, 2017

Le service commun de la documentation souhaite ancrer le développement des bibliothèques de l'université dans la dynamique et l'ambition qu'insuffle la perspective de transformation de l'EPE en grand établissement. Dans la réalisation de leurs missions et activités les bibliothèques suivent la transformation institutionnelle de l'université et les lignes stratégiques de l'établissement.

A la fois lieux d'étude et de vie universitaire massivement fréquentés, lieux d'expression de besoins et de pratiques multiples et de plus en plus dématérialisées et lieux de diffusion des savoirs, les bibliothèques, à l'instar de l'université et de l'enseignement supérieur dans sa globalité, font face à des changements majeurs qui représentent des défis inédits :

- Accélération du développement de la documentation numérique
- Complexification des modèles d'acquisition et d'accès à la documentation
- Développement de la science ouverte
- Évolution et diversification des usages et pratiques documentaires
- Évolution des outils documentaires
- Développement de l'intelligence artificielle
- Évolution des objectifs de formation et des pratiques pédagogiques
- Évolution des modes d'organisation et de management
- Prise en compte des nécessités environnementales et sociales
- Contraintes budgétaires fortes

Dans leurs réalisations, les bibliothèques s'appuient sur leur appartenance depuis plus de trente ans au réseau qui regroupe toutes les structures documentaires de l'enseignement supérieur d'Occitanie Ouest et qui est coordonné par le SICD (Service Inter-établissements de Coopération Documentaire). Ce réseau permet de développer des services mutualisés performants à destination des étudiants et des enseignants-chercheurs.

Dans ce contexte et en s'appuyant sur la réussite des réalisations existantes, les bibliothèques souhaitent continuer d'œuvrer pour l'excellence de la recherche ainsi que pour la formation d'étudiants éclairés de haut niveau.

Ce document définit, pour les deux années universitaires à venir (2025/26 et 2026/27), les perspectives de développement et les priorités des bibliothèques basées sur une vision partagée, des valeurs communes et une culture de l'analyse des besoins et de l'évaluation. Il vise à rendre visible et lisible la politique documentaire et le développement des services des bibliothèques. Enfin il fixe un cap pour l'ensemble des bibliothécaires qui font vivre et fonctionner ces équipements incontournables de la vie universitaire.

Elaboré grâce à la contribution de l'ensemble des agents du SCD, ce projet a pour ambition de constituer un document stratégique pour l'EPE Université Toulouse Capitole, en s'inscrivant pleinement dans la politique de développement de l'université et de tous ses établissements-composantes et composantes.

Une vision partagée

Le projet de service des bibliothèques s'appuie sur des principes fondamentaux identifiés collectivement par l'équipe de direction du SCD et qui constituent la vision partagée qui sous-tend tous les objectifs énoncés.

Garantir l'accès à la connaissance et à la culture

Accompagner et favoriser la construction des savoirs, la démarche scientifique, la curiosité et le développement d'esprits éclairés

Positionner la bibliothèque comme lieu d'étude mais aussi comme lieu de vie universitaire largement ouvert et accessible

Porter les principes du service public et de l'intérêt général

Adapter et améliorer sans cesse les services à l'environnement et aux usages

Contribuer à la réussite des étudiants

Offrir des collections adaptées et plurielles

La qualité de l'offre doit rester l'un des piliers de la stratégie documentaire. Elle s'appuie sur des processus de veille et d'évaluation exigeants et documentés.

- Veiller à adapter les collections à l'évolution des enseignements et des effectifs.
- Veiller à articuler de manière pertinente le développement de la documentation imprimée et celui de la documentation numérique et valoriser cette dernière pour la rendre plus visible et accessible.
- Engager une réflexion sur la répartition des collections entre les différentes bibliothèques du SCD et en améliorer la lisibilité.



Proposer un lieu d'étude de qualité

L'exigence de qualité des équipements doit être équivalente dans les quatre bibliothèques.

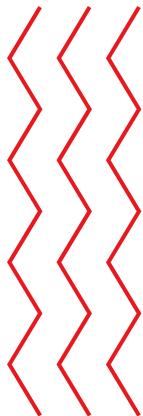
- Mieux réguler les flux et la réservation de places ou d'espaces pour traiter les tensions sur la disponibilité des places assises.
- Assurer un même niveau de confort et d'équipement dans les différentes bibliothèques.
- œuvrer pour des horaires et un calendrier d'ouverture élargis et adaptés aux besoins.

Contribuer à la réussite des étudiants

Faire évoluer la formation aux compétences informationnelles pour les Master

Le SCD assure la formation aux compétences informationnelles au niveau Master. Le contexte de nouvelle accréditation (2027/2032) est l'occasion de faire évoluer et ancrer ces enseignements et de renforcer les partenariats avec les responsables pédagogiques.

- Intégrer l'approche par compétences dans les enseignements de compétences informationnelles au niveau Master
- Intégrer les nouvelles pratiques et les nouveaux outils de l'IA dans ces enseignements et dans les méthodes pédagogiques utilisées pour un usage critique et raisonné par les étudiants.



Développer les services d'accompagnement documentaires

Ces services s'inscrivent en complémentarité des actions de formation. Leur développement en concertation avec la communauté des enseignants doit permettre de garantir leur visibilité et leur efficience.

- Maintenir un tutorat efficace en veillant à adapter le nombre de tuteurs aux besoins, à développer le tutorat à distance et le tutorat assuré dans différentes langues.
- Développer les rendez-vous documentaires pour favoriser un accompagnement individualisé.

Accompagner et soutenir les activités de recherche

Offrir des collections spécialisées adaptées aux besoins des chercheurs et faciliter l'accès à la documentation

La profusion de la littérature scientifique, l'évolution constante des besoins et l'envolée des coûts nécessitent une politique documentaire agile et rigoureuse s'appuyant sur une bonne connaissance du paysage éditorial de chaque discipline, des processus de sélection exigeants et des collaborations étroites avec les chercheurs.

- Développer la documentation numérique en fonction des usages et selon les pratiques disciplinaires et intensifier le transfert des abonnements papier au numérique.
- Poursuivre une politique de conservation et engager une politique de numérisation qui garantissent aux chercheurs un accès facilité et durable aux collections d'exception de l'université.
- Déployer des outils permettant de faciliter l'accès aux collections numériques qu'il s'agisse de collections payantes ou en accès ouvert, de collections propres à l'université ou appartenant à d'autres organisations.



Soutenir l'activité de publication des chercheurs et la science ouverte

Les bibliothèques s'adaptent aux évolutions du monde de la recherche et aux nouveaux enjeux, elles favorisent la visibilité des travaux des chercheurs au niveau national, européen et international, notamment au travers de l'archive ouverte Toulouse Capitole Publications. Elles collaborent avec la Direction d'appui à la recherche pour un service optimisé.

- Accompagner les chercheurs pour publier au niveau international.
- Favoriser le signalement systématique des travaux des enseignants-chercheurs de l'université dans l'archive ouverte pour une meilleure visibilité.
- Soutenir la démarche de l'université en faveur de la science ouverte en contribuant activement aux réflexions et travaux du Comité pour la science ouverte et en accompagnant les chercheurs pour publier en accès ouvert.

Accompagner et soutenir les activités de recherche

Développer les services de gestion et d'exploitation des données

- Développer l'accompagnement des chercheurs à la gestion de leurs données de recherche.
- Contribuer à la généralisation de l'usage des identifiants internationaux par les chercheurs.
- Contribuer aux études bibliométriques réalisées par l'université, ses composantes ou ses établissements-composantes.



Développer l'offre de formation et les services d'accompagnement à destination des doctorants

Les bibliothèques contribuent à préparer le devenir professionnel des doctorants et à proposer un environnement de travail propice à leur réussite et à la bonne mesure des enjeux de la recherche.

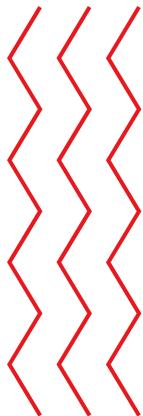
- Intégrer les nouvelles pratiques et les nouveaux outils de l'IA dans les enseignements et les méthodes pédagogiques pour un usage critique et raisonné.
- Renforcer l'offre de formation documentaire pour toutes les écoles doctorales.
- Faciliter l'accès à des espaces de travail dédiés dans les bibliothèques.

Participer au développement et au rayonnement de l'université

Conforter la place des bibliothèques et de la documentation dans la stratégie d'internationalisation de l'université

Par la qualité des collections qu'elles proposent et la qualité de leurs services, les bibliothèques contribuent au rayonnement international de l'université et à son attractivité.

- Engager une réflexion sur le développement de services à destination des étudiants et enseignants-chercheurs étrangers en identifiant au préalable leurs besoins spécifiques.
- Développer l'offre de services documentaires en langues étrangères, notamment l'offre en matière de ressources pédagogiques et de formation aux compétences informationnelles en langue anglaise.
- Participer au renforcement de la visibilité de la production scientifique de l'établissement à l'échelle internationale.
- Développer les actions menées dans le cadre de l'alliance Engage.EU.



Accompagner le développement de l'interdisciplinarité en s'appuyant notamment sur la stratégie documentaire de site

Les bibliothèques peuvent s'appuyer sur le réseau des structures documentaires des établissements membres de la COMUE pour répondre aux besoins générés par le développement de l'interdisciplinarité.

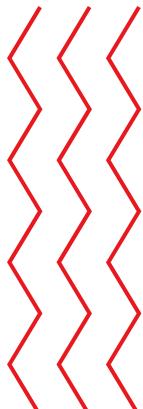
- Étudier avec les partenaires les possibilités d'étendre la mutualisation de l'offre documentaire.
- Faciliter l'accès aux collections et services des bibliothèques des établissements partenaires.

Participer au développement et au rayonnement de l'université

Participer à la dynamique collective de l'université

Les bibliothèques et la documentation ont leur place dans les projets et plans d'action cadres structurants de l'université et intègrent à leurs propres projets les autres services et les composantes.

- Incrire les bibliothèques dans les différents schémas directeurs et initiatives structurantes : intelligence artificielle, développement durable et responsabilité sociétale, schéma directeur handicap, schéma directeur de la vie étudiante, schéma directeur du patrimoine immobilier, schéma directeur du numérique, etc.
- Maintenir et développer une offre culturelle ancrée dans la vie de l'établissement et ouverte sur la ville.
- Consolider les partenariats et les interactions avec les services et les composantes ou établissements-composantes.
- Développer les partenariats avec les associations étudiantes.



Valoriser l'université en promouvant son patrimoine documentaire et les activités des bibliothèques hors les murs de l'université

Le patrimoine documentaire de l'université est exceptionnel mais trop mal connu, il mérite d'être valorisé à la hauteur de la richesse qu'il représente pour les chercheurs et pour la société.

En faisant connaître leurs actions et en participant à la vie de la profession, les bibliothèques contribuent au rayonnement de l'université.

- Répondre aux appels à projets nationaux concernant la diffusion et la valorisation des collections scientifiques.
- Assurer la contribution active des bibliothèques de l'université aux réseaux nationaux et internationaux : ABES, Couperin, ADBU, LIBER, IALL etc.

Les leviers pour réussir

Une bonne connaissance des différents publics, de leurs besoins et de leurs pratiques documentaires

Une bonne connaissance des publics est nécessaire pour faire évoluer les services, elle prend appui sur la définition et la formalisation d'une politique d'enquêtes qui permet d'établir clairement les objectifs et le(s) public(s) cible(s) de l'action, de concevoir, produire et déployer un éventail d'outils divers d'interrogation des publics, de produire une communication adaptée sur les résultats et de s'engager sur la mise en œuvre de plan d'actions.

Une communication qui assure la visibilité de la bibliothèque et de ses services

L'amélioration de la communication et de la visibilité des bibliothèques et de leurs services pour plus d'efficacité et d'agilité repose sur une démarche centrée sur l'usager et sur le renforcement de la synergie créée avec la direction de la communication et tous les services partenaires. La stratégie de communication des bibliothèques vers ses publics sera redéfinie et l'usage des différents outils et canaux de communication réinterrogé.

Une politique de développement des compétences professionnelles des personnels adaptée à un environnement en mutation

Le plan annuel de développement des compétences des bibliothécaires permet d'assurer la qualité des services, la réalisation des objectifs et celle des ambitions du projet de service, il représente un enjeu majeur dans un environnement professionnel en mutation qui nécessite une adaptation continue.

Une démarche qualité et d'évaluation consolidée

Pour assurer l'amélioration continue de ses services, la bibliothèque s'appuie sur une démarche qualité en construction et des indicateurs consolidés et normalisés. Cette démarche s'appuie sur un dispositif de procédures et processus permettant d'assurer la continuité de service, sur le respect des recommandations du programme Services Publics + et sur des tableaux de bord à tous les niveaux opérationnels.

Chiffres-clés 2024

Dépenses documentaires : 1 098 355 €

Part du papier : 36,22 %

Part du numérique : 63,77 %

Dépenses pour la formation : 44,38 %

Dépenses pour la recherche : 55,62 %

Dépenses documentaires par usager (étudiants + EC) : 53,87 €

Espace disponible par étudiant : 0,49 m²

Nombre d'étudiants par place : 12

Nombre d'entrées par an et par étudiant : 59,21

Nombre de prêts par an et par étudiant : 3,29

Part du texte intégral dans l'archive ouverte : 26,62 %

Nombre d'heures de formation aux compétences informationnelles dispensées : 2 530

Nombre d'agents (personnes physiques) : 75

Emploi étudiant (ETP) : 10,21